



*Administration de Biens
Transactions Immobilières*

INFORMATION « PROPRIETAIRES »

L'AGENCE CENTRALE VAISON, en sa qualité d'Administrateur de Biens propose les services suivants à sa clientèle « PROPRIETAIRES »

Une expérience professionnelle de plus de vingt cinq ans en Gestion & Administration de Biens, à Nyons (35, Place de la Libération), et neuf ans à Vaison la Romaine

LOCATION :

- Recherche du locataire,
- Visite du bien,
- Constitution du dossier (justificatifs d'identité et de revenus etc.),
- **Vérification de sa solvabilité,**
- Rédaction de bail,
- Etat des lieux, remise des clés,

GESTION :

- Quittancement,
- Recouvrement mensuel des loyers, charges et accessoires du loyer (**y compris toutes actions judiciaires et résolutoires en cas de défaillance du locataire**),
- Comptes-rendus de gestion mensuels,
- **Révision annuelle du loyer ,**
- **Aide à la déclaration annuelle de revenus fonciers,**
- Paiement des charges de copropriété,
- **Réunions de syndic de copropriété,**
- **Réalisation et paiement des travaux à la charge du propriétaire** (sur délégation),
- Vérification annuelle des assurances du locataire (risque locatif),
- **Protection globale bailleur (assurance garantie loyers impayés et dégradations).**

D'une manière générale, le recours à l'AGENCE CENTRALE VAISON permet au propriétaire de ne plus se préoccuper de la gestion de ses biens, outre de vérifier chaque mois le parfait paiement de ses loyers effectué par virement direct sur son compte bancaire ou postal.

Les honoraires de location et de gestion sont déductibles entièrement du revenu foncier.

Honoraires de location propriétaire : 6.03 % TTC sur le loyer annuel (idem locataire)

Honoraires de gestion : 9.64 % TTC sur le loyer mensuel

Assurance garantie loyer : 1.7 % sur le loyer mensuel